

DM-18-031

Circulation en alternance sur le pont Camille-Parenteau à Yamaska

Châteauguay, le 23 mai 2018 – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports souhaite aviser les usagers de la route de la fermeture d'une voie sur deux de la route 132, sur le pont Camille-Parenteau, dans l'axe de la route 132 au-dessus de la rivière Yamaska, les 24 et 25 mai prochain, de 8 h 30 à 15 h 30.

Durant cette période, la circulation s'effectuera en alternance à l'aide de feux de circulation sur la seule voie disponible.

Cette entrave est nécessaire afin de procéder à des travaux d'entretien de la structure.

Rappelons que ces travaux pourraient être annulés ou reportés en raison des conditions climatiques ou des contraintes opérationnelles.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. De 2018 à 2020, plus de 4,8 milliards de dollars seront investis sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité, créant plus de 31 000 emplois. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

-30-

Pour information : Ministère des Transports
Direction générale de la Montérégie
Tél. : 450 698-3400
Numéro sans frais : 1-866-817-9848
dm@transportsgouv.qc.ca